

Communiqué de presse

Le ministère de l'Éducation Nationale contraint de reconnaître l'ampleur des dégâts de la réforme des retraites

La FSU a été reçue aujourd'hui en audience par le ministre de l'Éducation nationale. Jean-Michel Blanquer a confirmé que les grands éléments du projet de réforme des retraites étaient maintenus et continue à dire que des compensations pour les rémunérations des enseignant-es seront faites. La revalorisation éventuelle est donc toujours conçue comme une contrepartie de la baisse des pensions. Aucune réponse n'a été faite sur les générations 1960 et suivantes qui seraient touchées dès 2022 par un âge d'équilibre (64 ans en 2027). Les compensations seraient prioritairement tournées vers les générations 1975 et suivantes.

La référence à une loi de programmation pluri-annuelle (censée s'étaler jusqu'à 2037) serait incluse dans le projet de loi retraites et de premiers éléments de revalorisation sont annoncés dès le 1^{er} janvier 2021. Mais le budget consacré à cette loi de programmation reste flou, le ministre disant "je ne sais pas si c'est 8, 9 et demi ou 11 milliards sur 15 à 20 ans". Concernant le fait de lier la revalorisation à des tâches supplémentaires, le Ministre a été évasif, nous donnant acte que les missions sont déjà très lourdes et a ouvert la possibilité de revaloriser les indemnités existantes. La FSU rappelle que depuis le début de l'entrée en fonction du gouvernement, elle a porté la nécessité d'une revalorisation de l'ensemble des personnels, dans l'Éducation Nationale comme dans l'ensemble de la Fonction publique. Elle continue à demander le retrait de la réforme des retraites qui dégrade les pensions de toutes et tous et appelle à amplifier la mobilisation, en particulier par la grève massive [demain mardi 17 décembre](#).

Paris le 16 décembre 2019

